



INFOS COMMUNALES MAI 2021

ORGANISATION COMMUNALE

Emoluments droit de cité

Le Conseil a fixé les émoluments pour le droit de cité à Fr. 500.- pour les personnes seules et à Fr. 1'000.- pour les familles.

Demandes de naturalisation

Une personne seule et une famille ont été auditionnées dans le cadre de leurs demandes de naturalisation.

Livre Gabriel Constantin

Le Conseil a pris connaissance de l'offre de l'imprimerie VB et décidé de commander 200 exemplaires. Ce livre sera proposé à la population au prix de Fr. 25.-/pièce.

Comptes 2020

MM. Bernard Chabbey et Mathias Pellaud de la fiduciaire Nofival ont présenté le rapport détaillé de l'organe de révision et les comptes 2020 de la commune d'Arbaz.

Pour la municipalité, en conclusion :

- l'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée
- l'endettement net de la commune est considéré comme faible et a augmenté durant l'exercice
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'OGFCo
- la commune est en mesure de faire face à ses engagements
- l'entretien final avec le Conseil communal a eu lieu

La commission des finances et de gestion a pris connaissance et approuvé les comptes 2020 de la commune le mercredi 12 mai.

Le Conseil a accepté les comptes 2020 de la municipalité qui se détaillent comme suit :

Fonctionnement

Résultat avant amortissements comptables

Charges	Fr.	6'543'411.93
Revenus	Fr.	7'250'715.20
Marge d'autofinancement	Fr.	707'303.27

Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement	Fr.	707'303.27
Amortissements	Fr.	1'044'822.06
Excédent de charges	Fr.	337'518.79

Investissement

Dépenses	Fr.	2'387'397.76
Recettes	Fr.	100'575.70
Excédent de dépenses	Fr.	2'286'822.06

Financement

Marge d'autofinancement	Fr.	707'303.27
Investissements nets	Fr.	2'286'822.06
Insuffisance de financement	Fr.	1'579'518.79

Ordre du jour de l'assemblée primaire du 17.06.2021 à 19h00

Le Conseil a décidé de l'ordre du jour suivant :

1. Procès-verbal de l'assemblée du 25.02.2021
2. Présentation des comptes 2020
3. Rapport du réviseur
4. Approbation des comptes 2020 et décharge aux organes responsables
5. Nomination de l'organe de révision
6. Centre de tri : Informations préliminaires
7. Taxes communales (eau potable, eaux usées, ordures) : informations préliminaires
8. Divers

BATIMENTS ET CONSTRUCTIONS

Autorisation de construire

Le Conseil a autorisé la création d'une place de parc et la construction de deux chalets en résidence principale.

Il a autorisé la mise en conformité d'un cabanon et adressé une amende au requérant.

Il a pris connaissance de deux installations solaires photovoltaïques.

Il a demandé la mise en conformité d'un mur de soutènement.

Raccard Onna

Le Conseil a décidé de remettre en état le toit du raccard de Onna. Il a attribué ces travaux à Léonard Bonvin.

Eglise

La réfection de la sono est en cours.

Décharge de matériaux inertes à la Comba

Le Conseil décide de réouvrir la décharge pour le dépôt de terre à la Comba. Il va étudier la possibilité d'étendre la surface avant de remettre en état le site. Cette décharge sera accessible uniquement pour des matériaux provenant de chantiers sur Arbaz.

Tsan du Tsao d'Arbaz

Le Conseil a donné un préavis favorable à l'aménagement de la parcelle 2892, plan 5, à Creffan.

Zone agricole

Il est rappelé que toutes demandes d'aménagement, de constructions ou autres remblais sur des parcelles sises dans la zone agricole sont soumises à autorisation de la commission cantonale des constructions.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Zone réservée

Le Conseil a donné un préavis favorable à 2 demandes et refusé une demande de dérogation à la zone réservée.

INFRASTRUCTURES - TRAVAUX PUBLICS - VOIRIE

Chenilles processionnaires

Toute colonie sise sur des terrains privés doit être annoncée au triage forestier Lienne-Morge.

Entretien des ouvrages de protection

Le Conseil a pris connaissance du courrier du DMTE, Service des forêts, des cours d'eau et du paysage, arrondissement du Valais central, relatif à l'entretien des ouvrages de protection contre les dangers naturels et du contrat de prestation avec le triage Lienne-Morge 2021-2024.

Il a délégué le contrôle, l'entretien et la remise en état des ouvrages pour la période 2021-2024 au triage forestier Lienne-Morge.

SCOLAIRE

Promenades d'école

Le Conseil a décidé d'octroyer un montant de Fr. 20.- par élèves pour les promenades d'école 2021-2024.

Jardin didactique

Le Conseil a répondu favorablement à la demande d'une enseignante qui souhaite réaliser un jardin didactique à l'est du bâtiment scolaire.

CarPostal

Une nouvelle ligne Arbaz - Grimisuat - Sion sera mise en place dès la rentrée scolaire d'août pour la course du matin, départ à 07h14 au café du Lac.

Aménagement d'une nouvelle salle de classe

Le Conseil a attribué les travaux d'aménagement (vestiaires, bancs, etc...) à Andréas Lebègue.

Rapport d'audition de l'adjoint à la direction

Le Conseil a pris connaissance du rapport d'audition des candidat-e-s au poste d'adjoint à la direction de l'école intercommunale Arbaz - Ayent.

La commission composée de Mme Chantal Beaupain, présidente de la commission scolaire intercommunale, Mme Charlotte Aymon, conseillère communale, M. Olivier Blanchet, adjoint à la direction pour le CO, M. Mathieu Emery, futur directeur des écoles et M. Roland Métrailler, directeur des écoles ont auditionné deux candidats.

Le Conseil a validé la proposition de la commission qui unanimement proposait de nommer M. Grégory Parchet au poste de d'adjoint à la direction et de lui attribuer les périodes de décharges correspondantes.

SECURITE

Police

Un inventaire des véhicules sans plaques, stationnés sur le territoire communal, sera établi, ceci dans le but de contrôler s'ils sont au bénéfice de plaques interchangeables et/ou de demander leur évacuation.

SANTE - SOCIAL - INTEGRATION - JEUNESSE - AÎNES

Structure d'accueil.

Un courrier a été adressé à M. Nicolas Kaufmann, directeur des Fleurs du Temps, au sujet de la problématique des repas réalisés par le home (goût, présentation etc...).

Un 100^{ème} enfant a été accueilli à la crèche, Marlo Beney. Un petit cadeau a été remis aux parents à cette occasion.

Les gouters seront organisés dès juin directement par le personnel de la crèche UAPE.

ARPAC

Le groupe de travail composé de M. Yann Roduit, chef du service social de la ville de Sion, Nicole Varone, présidente association Cartable et Charlotte Aymon, a présenté le travail effectué pour la fusion future de l'ARPAC et du Cartable, le budget et l'agenda à respecter.

Paroisse d'Arbaz

Le Conseil a pris connaissance et validé les comptes 2020 de la paroisse d'Arbaz qui se soldent par un déficit de Fr. 4'486.49.

MANIFESTATIONS

Road Movie

Le film « Boomeran » sera proposé à la population

Inalpe des génisses

La bourgeoisie a offert le vin pour l'apéro.

Cyclo sportive Haute Route

Le Conseil a autorisé le passage des cyclistes sur son territoire le 11 juin prochain (Descente d'Anzère par Arbaz le matin).

ECONOMIE - TOURISME

Anzère tourisme SA

M. Damian Indermitte a présenté au Conseil les comptes de l'exercice 2019/2020 qui se soldent par un léger déficit de Fr. 14'569.-, les investissements 2020, les projets d'investissements à venir ainsi que le budget 2020/2021.

Le Conseil a validé ces comptes 19/20 et le budget 20/21 qui ont déjà été approuvés par l'assemblée générale des actionnaires.

Association Tsan du Tsao d'Arbaz

Le balisage d'un parcours pour les chevaux a été mis en place.

BOURGEOISIE

Comptes 2020

MM. Bernard Chabbey et Mathias Pellaud de la fiduciaire Nofival ont présenté le rapport détaillé de l'organe de révision et les comptes 2020 de la bourgeoisie d'Arbaz.

Pour la bourgeoisie, en conclusion :

- l'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée
- l'endettement net de la bourgeoisie est considéré comme faible et a augmenté durant l'exercice
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'OGFCo
- la bourgeoisie est en mesure de faire face à ses engagements
- l'entretien final avec le Conseil bourgeoisial a eu lieu

La commission des finances et de gestion a pris connaissance et approuvé les comptes 2020 de la bourgeoisie le mercredi 12 mai.

Le Conseil a accepté les comptes 2020 de la bourgeoisie qui se détaillent comme suit :

Fonctionnement

Résultat avant amortissements comptables

Charges	Fr.	222'017.30
Revenus	Fr.	522'491.30
Marge d'autofinancement	Fr.	300'474.00

Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement	Fr.	300'474.00
Amortissements	Fr.	212'612.90
Excédent de revenus	Fr.	87'861.10

Investissement

Dépenses	Fr.	696'612.90
Recettes	Fr.	0.00
Excédent de dépenses	Fr.	696'612.90

Financement

Marge d'autofinancement	Fr.	300'474.00
Investissements nets	Fr.	696'612.90
Insuffisance de financement	Fr.	396'138.90

Demandes d'agrégation

Les demandes d'agrégation suivantes sont parvenues au Conseil bourgeoisial et seront soumises à l'assemblée primaire de juin 2021

- Alain Jordan
- Henri Hess, son épouse Marielle, leurs enfants Valentin et Manon
- Bastian Bonvin
- Jacqueline Bonvin

Ordre du jour de l'assemblée bourgeoisiale du 24.06.2021 à 19h00

1. Procès-verbal de l'assemblée du 25.02.2021
2. Présentation des comptes 2020
3. Rapport du réviseur
4. Approbation des comptes 2020 et décharge aux organes responsables
5. Nomination de l'organe de révision
6. Nomination de la commission bourgeoisiale
7. Demande d'agrégation à la bourgeoisie : Jordan Alain, Hess Henri, Marielle, Valentin & Manon, Bonvin Bastian, Bonvin Jacqueline
8. Divers

SAVAR - Elagage arbres

Le Conseil a donné son accord pour l'élagage d'arbres devant l'observatoire.